

Retour d'information du Conseil scientifique

Séance du 12 juin 2025

La séance plénière du Conseil Scientifique (CS) de l'ANSM du 12 juin 2025 a été consacrée à deux thématiques majeures : **l'organisation de l'expertise scientifique au niveau national et européen, et le partenariat entre l'ANSM et les Agences Régionales de Santé (ARS)**.

Sollicitation de l'expertise scientifique: Le CS a échangé sur les conditions de mobilisation des experts à l'ANSM, en les replaçant dans une perspective européenne à partir des retours d'expérience de l'EMA et d'autres agences européennes (Portugal, Belgique, Suisse). Les discussions ont mis en évidence plusieurs facteurs limitant l'attractivité de l'expertise : charge administrative, manque de reconnaissance dans les parcours professionnels, et perception parfois dissuasive des exigences déontologiques. Le CS a formulé un avis proposant des leviers pour mieux valoriser et animer les viviers d'experts, tout en renforçant leur articulation avec les attentes de l'agence et du débat public.

Un avis spécifique du CS a été formulé sur ce sujet (n°2025-13).

Partenariat avec les ARS : L'ARS Île-de-France a présenté ses actions sur le bon usage du médicament, la gestion des pénuries, et le déploiement des thérapies innovantes (MTI). L'ANSM a partagé ses travaux en cours pour formaliser un cadre de coopération avec les ARS, visant à structurer les échanges, mieux faire remonter les signaux du terrain et renforcer le déploiement régional de ses actions. Les échanges ont souligné l'intérêt d'une coopération renforcée entre expertise nationale et action territoriale, via une meilleure circulation de l'information et des signaux.

Un avis spécifique du CS a été formulé sur ce sujet (n°2025-12).

Autres points abordés :

Saisine sur le changement climatique : Le président du CS, *Pr Joël ANKRI*, a présenté une saisine de la directrice générale sur l'adaptation de l'ANSM à un **scénario de réchauffement climatique à +4°C**. La réflexion portera notamment sur l'écoconception des produits de santé, la réduction de leur empreinte environnementale, ainsi que les implications éthiques et stratégiques de l'évaluation dans ce contexte. Un groupe de travail du CS a été mis en place.

Point d'actualités : Alexandre de la Volpilière, directeur général adjoint de l'ANSM, a partagé des éléments de contexte sanitaire récents, notamment liés à des situations de tension ou de vigilance : pénuries persistantes de psychotropes comme la quétiapine et la sertraline, élargissement encadré des conditions de prescription des GLP-1, suspension du vaccin IXCHIQ à La Réunion pour les plus de 65 ans, en attente d'une réévaluation européenne.